

# MANHAC INFO

*La lettre d'information municipale*



## Le mot du maire

Chers administrés,

C'est avec beaucoup de plaisir que je reviens vers vous après cette longue période estivale qui a tendance à se prolonger en ce début de mois d'octobre. Mon rôle d'élu est bien sûr d'être vigilant par rapport à ce changement climatique que chacun d'entre vous peut percevoir différemment. De plus, nos foyers, nos entreprises, nos exploitations agricoles, notre collectivité subissent de plein fouet le coût de l'énergie et l'inflation galopante, nous obligeant à certaines restrictions et adaptations.

Au niveau de la mairie, nous sommes en pleine restructuration. Au vu de la masse de travail toujours en augmentation, nous venons de recruter deux secrétaires et de renouveler notre agent technique. Un nouveau départ s'ouvre à nous. Je vous demanderais en l'occurrence de leur réserver le meilleur accueil possible et vice versa. Quant à moi, je reste attentif à l'amélioration de nos services.

Autres que les travaux courants réalisés et à venir, je tiens à vous rappeler mon engagement à assumer mes choix avec responsabilité, passion et humilité. Les deux gros projets prioritaires portent sur l'école et la réfection du réseau d'assainissement du bourg.

Au niveau de notre école, qui suppose un réaménagement de la place de notre village, trois longues années se sont écoulées, entre réflexions et études, pour aujourd'hui arriver à l'avant-projet définitif et le dépôt du permis de construire en suivant. Je vous laisse le découvrir dans cet édit.

Mon rôle d'élu est essentiel quant à l'accueil de nos enfants dans les meilleures conditions possibles pour le bonheur de tout le monde, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nos chers enfants le méritent bien !

Au niveau de l'assainissement, qui représente un autre gros dossier prioritaire, trois autres études de terrain sont nécessaires afin de constituer un avant-projet définitif chiffré. Celles-ci ont lieu dès à présent, et ce, jusqu'en fin d'année.

Avant de terminer mes propos, je tiens à remercier tous les bénévoles de nos associations communales, nouvelles et anciennes, qui ont bien repris leurs activités pour le plus grand plaisir de tout le monde et avec le sourire.

Bonne lecture,

Votre maire,

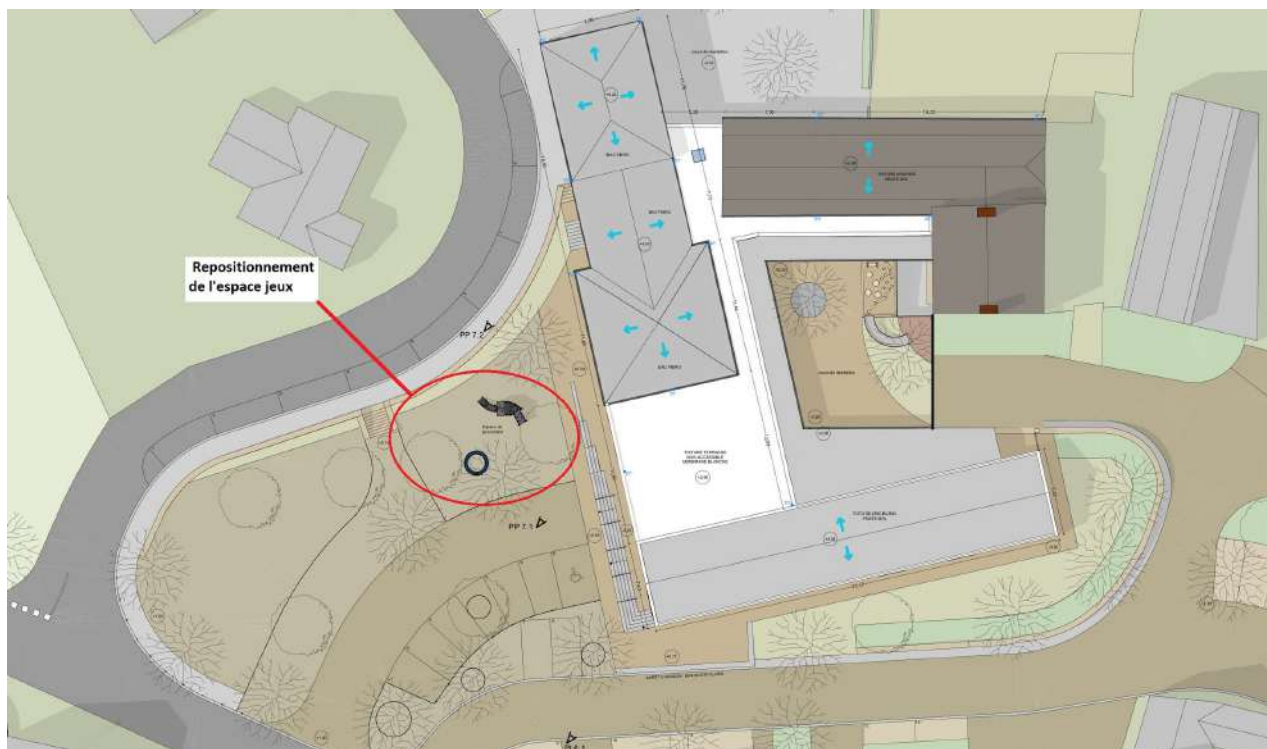
Bernard CALMELS

## Présentation du projet d'extension de l'école

Entrée principale de l'école avec les jeux pour enfants, stationnement voiture et vélo et circulation à pied autour de la cantine.



Aménagement de la place de Lavernhe, espace jeux, 25 places de stationnement (+ places riverains). La construction de la cantine nous contraint à supprimer 3 arbres parmi les plus jeunes et après plantation de nouveaux arbres nous aurons 2 fois plus d'arbres qu'aujourd'hui sur l'ensemble du périmètre du projet.



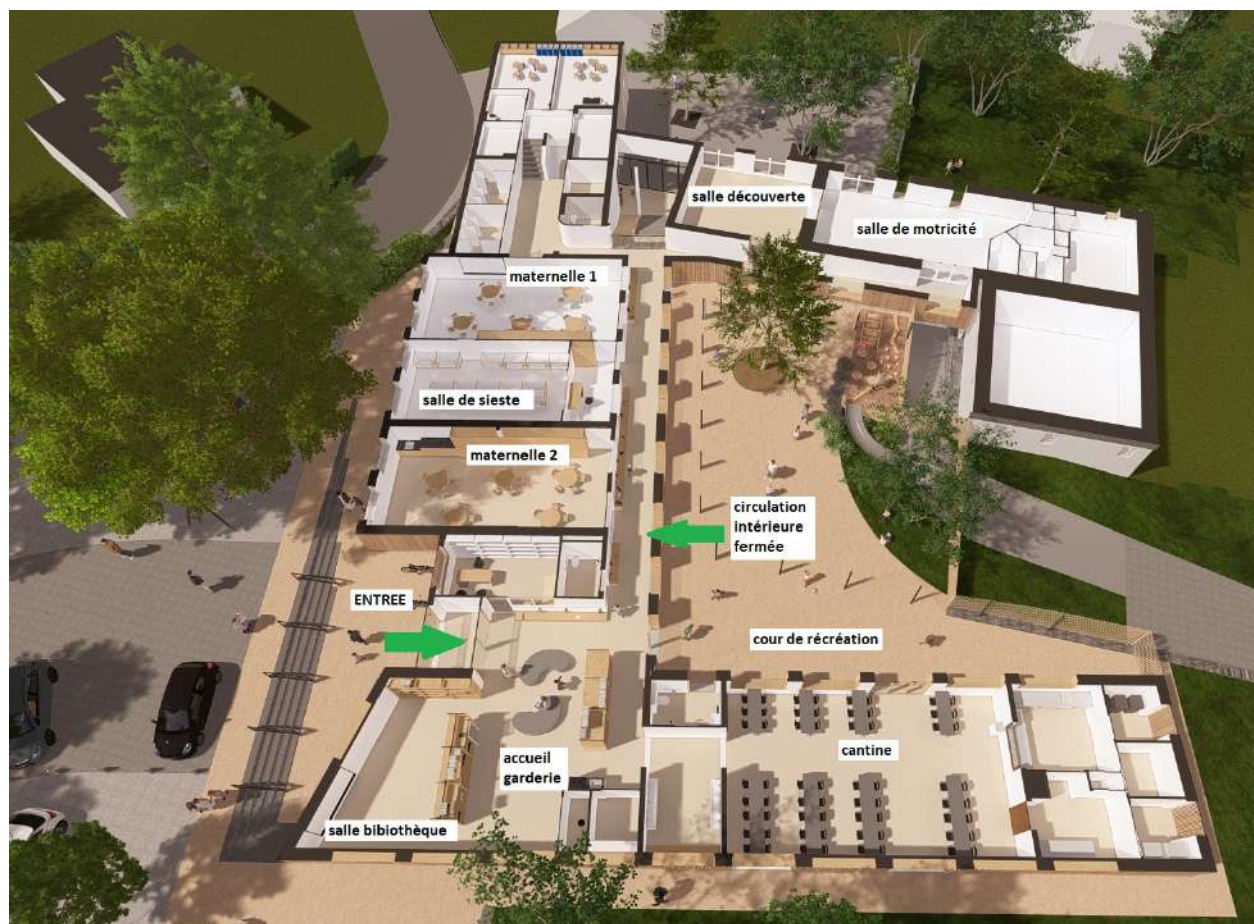


## Plan du projet

**Plan de la partie basse** de l'école, 3 arbres seront plantés dans cette cour. Les 2 classes sont pour les « grands » CE1 et CE2. Un monte personne permettant d'accéder aux étages supérieurs sera installé pour les Personnes à Mobilité Réduite. Un local sera réservé à l'Association des Parents d'élèves.



**Plan de la partie haute**, 2 arbres seront plantés dans cette cour plutôt réservée aux maternelles. L'entrée principale est à ce niveau avec un espace accueil garderie, une salle BCD, la cantine (2 fois plus grande qu'aujourd'hui), 2 salles de classe, la salle de repos, la salle motricité et une salle découverte destinée aux activités manuelles et artistiques.





## Vues intérieures du projet



Cour des maternelles avec son espace de jeux sécurisé, un préau autour de la cour.

Le préau qui fait le tour de la cour est une protection naturelle contre le soleil et évite le réchauffement excessif de l'intérieur des bâtiments. Sa toiture en zinc blanc (le même que l'espace restauration) avec un lambris bois en sous face contribue à minimiser les températures.



Espace restauration très lumineux de 75 m<sup>2</sup>, il rappelle la forme de grange et offre une vue côté place et côté cour. La forme du plafond et le traitement acoustique permettront à nos enfants de vivre un moment de détente qui les changera de ce qu'ils vivent aujourd'hui.

## Présentation de la nouvelle équipe

Virginie Le Mentec a pris ses fonctions au 1er septembre 2023 en tant que secrétaire de mairie. Elle réside sur Comps La Grand'Ville où elle est investie dans les associations locales. Secrétaire de mairie pendant 5 ans dans une commune voisine après avoir occupé le poste de secrétaire comptable dans une communauté de commune.

Emma Ganeau a pris ses fonctions en juin dernier, en tant que secrétaire. elle réside sur la commune, elle est professeur particulier de mathématiques à domicile.

Jordan Alvernhe né sur la commune, a pris ses fonctions d'agent technique début avril. Sa polyvalence lui permet de mener à bien les diverses tâches à accomplir.

Nous leur souhaitons à chacun d'eux une bonne adaptation au sein de notre commune.



Les secrétaires de mairie et l'agent communal,

## Ecole

Nos petits écoliers citoyens mènent de grands projets !

L'année scolaire passée a été riche de découvertes, d'apprentissages et d'investissements. Le travail des élèves et de l'équipe enseignante a été couronné par de nombreux prix et labels.

Ainsi l'école de Lavernhe de Manhac est promue « École E3D - éco école labellisée niveau or » pour son investissement dans des thématiques environnementales ainsi qu' « école promotrice de santé » suite à son projet sur les écrans.

Et cette année encore, les élèves de l'école de Lavernhe vont vivre de grands projets éducatifs.

Ils travailleront sur le thème des jeux olympiques avec des rencontres sportives et découvriront de nouveaux sports grâce au matériel prêté par l'USEP.



En juin, ils rejoindront la piscine Géraldini pour plusieurs séances de natation.

Les élèves appréhenderont les arts du cirque avec l'accompagnement de Valérian Laude et le spectacle de cirque "Dori". La musique n'est pas en reste, puisque certains iront à un concert de rock à Baraqueville. Ces activités culturelles sont proposées par le CSCPS du Pays Ségali.

Des participations à divers « défis académiques » en français et en mathématiques motiveront nos petits écoliers dans leurs apprentissages.

Les élèves de maternelle se rendront eux, au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma »

Les intervenants de l'Association ADOC sensibiliseront à nouveau cette année, les élèves à la langue et la culture occitane.

Les élèves feront aussi « l'école hors les murs » sur « l'Aire Terrestre Éducative » mise à la disposition de l'école par la mairie.

L'école va devenir Refuge LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux). Amélie, l'animatrice nous donnera bien des astuces pour reconnaître des oiseaux et leur chant. D'autres spécialistes accompagneront les élèves dans leurs découvertes tout au long de l'année.

Faire classe dehors est une approche novatrice de l'enseignement, riche de stimulations.

Investis comme éco citoyens depuis plusieurs années, les élèves s'intéresseront cette fois-ci au climat et plus précisément au réchauffement climatique et ses conséquences.

Dans le cadre "éco école", le comité de pilotage de ce projet devrait proposer des ateliers « fresque du climat » aux parents d'élèves mais aussi aux habitants de la commune.

Pour valoriser leur investissement dans différents projets environnementaux, les élèves participeront au 3ème FORUM EDD au lycée Monteil où ils présenteront leurs travaux sur le Polar Pod ainsi que la démarche « école hors les murs ».

Une classe de découverte complétera cette année riche en apprentissages. La destination est encore secrète...



## Taxe foncière

Nous avons contacté le service des impôts, suite aux lettres reçues par les habitants de Manhac en ce qui concerne leur foncier.

Voici la réponse de la DDFIP :

« Après contact auprès du service foncier, il s'avère que ces courriers ont été générés par la mise à jour de "la catégorie" de certains locaux dans nos bases applicatives.

L'article 324 H de l'annexe III du Code général des impôts prévoit la classification des locaux d'habitation ordinaires en 8 catégories, de la catégorie 1 (grand luxe) à la catégorie 8 (taudis), en passant par les catégories 2 (luxe), 3 (très confortable), 4 (confortable), 5 (assez confortable) 6 (ordinaire) et 7 (médiocre).

La taxe foncière étant établie en appliquant à la surface (retravaillée et pondérée) dudit local un tarif au m<sup>2</sup>, qui est fonction de la catégorie dans laquelle a été placée le local par l'administration fiscale.

Les commissions communales et intercommunales des impôts directs composées d'élus locaux ont la possibilité de proposer à l'administration la requalification de la catégorie de locaux d'habitation situés dans son périmètre de compétence (par exemple : demander de retenir la catégorie 4 et non pas la catégorie 5).

Au cas particulier, la commission intercommunale des impôts locaux de la communauté de communes de Pays Ségali a proposé la requalification de la catégorie de certains locaux notamment sur la commune de Manhac.

Ces décisions ont généré des mises à jour dans nos bases et l'envoi automatique de courriers génériques aux contribuables dont un local est concerné par cette modification.



Ces courriers font une mention erronée de l'adresse du local dans son contenu + mention "travaux" non explicite, ce qui génère une incompréhension de la part des usagers.

Le montant de la taxe foncière est à titre indicatif. Il ne tient pas compte d'éventuelles exonérations. Le montant définitif sera indiqué sur l'avis de taxe foncière.»

Plus de 80 % des communes ayant fait le choix de ne pas augmenter leur taux cette année, comme Manhac, l'augmentation de la taxe foncière constatée par les Français est due, dans la majorité des cas, à la seule augmentation des bases, décidée, elle, par le Gouvernement et le Parlement. Il faut en effet rappeler que le niveau de la taxe foncière dépend de deux facteurs :

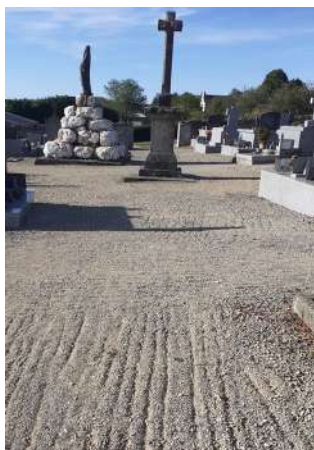
- les taux, qui sont décidés par les conseils municipaux (inchangés pour Manhac)
- les bases fiscales, qui sont fixées par la loi et indexées par l'inflation.

Le taux d'inflation très élevé cette année a conduit le Parlement à augmenter les bases de 7,1 %. C'est donc bien l'inflation qui explique, dans la plupart des cas, la hausse de la taxe foncière.

## Facturation assainissement collectif

Suite à un retard de facturation dû au changement de notre secrétaire de mairie, vous allez recevoir très prochainement le solde de l'exercice 2022 que vous auriez dû avoir à payer en début d'année.

## Cimetières



Nous vous rappelons que la commune est propriétaire de deux cimetières situés à Naves et Manhac. Le constat est fait que ces endroits sont fréquemment visités par les familles des défunts, c'est pour cela que nous nous devons d'entretenir au mieux ces espaces.

Suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics, nous avons réfléchi à une solution pour maintenir les allées le plus propres possible.

Concernant le cimetière de Naves, pour le moment nous nous contenterons d'arracher manuellement les mauvaises herbes, étant donné que celui-ci comporte des allées goudronnées.

Quant à celui de Manhac dont les allées sont en tout-venant, nous avons pris la décision de l'ensemencer et de le tondre régulièrement afin d'éviter au maximum la pousse d'adventices.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir retirer les jardinières et décorations tombales entreposées sur les allées, exception faite pour la Toussaint.

## Portrait : Florian RANDON



Un nouvel artisan sur la commune.

Un nouvel artisan vient de poser ses valises sur la commune, à 33 ans, Florian Randon, normand d'origine et marié à une aveyronnaise a décidé de s'installer en tant qu'artisan multi-services. Peintures, petite maçonnerie, tonte, débroussaillage, enlèvement d'encombrants, etc... Florian a roulé sa bosse, aujourd'hui il se met à votre service et on peut le contacter au 07.82.47.59.24 ou au 09.82.38.57.57, par mail à [randonflorian12@gmail.com](mailto:randonflorian12@gmail.com). Il se fera un plaisir de vous répondre et par la même occasion de vous rendre service, bienvenue à ce nouvel artisan, dynamique et sérieux.



*Ici la route de La Penterie à Montbétou*

## Voirie

Cette année les travaux de voirie concernaient les secteurs de "La croix longue", Montbétou et L'Hom. Sur ces deux derniers, un élargissement de la chaussée a été réalisé afin de permettre aux véhicules de pouvoir se croiser plus facilement.

## La Caminade

Le 13 novembre 2023 nous allons souffler la première bougie de l'Espace Associatif de Manhac La Caminade. Le bilan de cette année passée à vos côtés est très positif, tant au niveau des nombreux moments de partages entre les adhérents et les 24 membres, que des diverses activités proposées avec entre autre la venue du Père Noël, la pesée du jambon et de l'œuf d'Autruche, la chasse aux œufs de Pâques, les promenades d'Alpagas, l'expo et les cours de peinture, les rencontres (belote, jeux...) du mardi après-midi ouvertes à tous, les soirées d'après match le dimanche, le groupe de parole en soutien à la parentalité (un lundi par mois et ouvert à tous, le prochain étant le lundi 16 octobre de 20h à 22h30) ainsi que les soirées sous forme d'auberge espagnole pour la diffusion de matchs de foot ou de rugby... ainsi que l'ouverture tous les dimanches de début septembre à fin juillet. Afin d'améliorer la vie de ce lieu et grâce à la participation de tous, nous avons pu acheter un babyfoot, des tabourets de bar ainsi qu'un grand écran (avec l'aide du Crédit Agricole). Les travaux pour une toute nouvelle terrasse vont débiter et seront réalisés par les bénévoles de l'association et nos sympathisants. Nous restons à votre écoute si des points d'améliorations sont à mettre en place ou s'il y a des thèmes d'activités que vous aimeriez partager avec nous. Si vous voulez rejoindre notre dynamique et sympathique équipe, on vous accueillera les bras grands ouverts, à noter que l'assemblée générale est fixée le vendredi 17 novembre. Les rendez-vous à venir qui seront communiqués à nos adhérents par mail ou pour tous sur Panneau Pocket sont : la diffusion des matchs de l'équipe de France de rugby, la réouverture des mardis après-midi à partir de 14h pour partager un bon moment autour d'une table de belote, scrabble,... ainsi qu'une petite collation pour le goûter à partir du mardi 17 octobre, une expo de peinture la semaine de Toussaint... ainsi que tous les dimanches matins à partir de 11h. Nous rappelons que la Caminade est un lieu de convivialité et d'échange ouvert à tout le monde sans exception... toute l'équipe vous remercie pour cette première année passée à vos côtés et vous dit à très bientôt pour de nouvelles aventures !!!

## Jeux en Pays Ségali 2023



Cette année, les Jeux en Pays Ségali faisaient leur retour et le rendez-vous était donné à tous les participants sur la commune de Colombies.

Chaque commune s'affrontait au cours de différentes épreuves telles que tir à l'arc, quilles, pétanque, VTT, ...

Manhac a été très bien représentée sur les différentes épreuves et termine 9ème au classement général sur les 19 communes représentées. A noter la très bonne ambiance tout au long de la journée. Rendez-vous dans deux ans pour la prochaine édition.

## Vie associative : ARAOc

ARAOc, qu'est-ce que c'est ?

Un groupe d'amis, résidants d'Occitanie ou expatriés pour des raisons professionnelles, occitanistes pour la plupart. Un ensemble de bénévoles, d'artistes en devenir, de professionnels, mais tous spécialistes dans leurs domaines. L'envie de partager nos expériences dans le domaine de l'Art, de la musique, du théâtre, de la culture au sens large. Le besoin de se retrouver après deux années de Covid qui nous ont empêchées de nous voir. Voici la recette pour créer ARAOc, Association pour le Rayonnement des Arts en Occitanie, qui a vu le jour en juillet 2022.

Notre champ d'action ?

L'occasion aussi pour chacun de retrouver un lien fort avec le milieu culturel rural, qui a fortement été impacté par les différents confinements. Nos membres, venant des quatre coins de l'Occitanie et plus, mettent leur énergie au service de l'association, pour permettre de proposer des ateliers à l'année (piano, atelier théâtre enfants) mais également des événements inédits et/ou ponctuels à destination de tous les publics, au plus proche de nos communes rurales.

Nos appuis ?

Notre association a la chance de pouvoir collaborer avec l'Espace associatif « La Caminade » lors des expositions et de bénéficier d'un soutien de la Mairie de Manhac.

Nous sommes également référencés auprès du Centre Social et Culturel des Pays Ségali.

Nos projets ?

ARAOc, c'est un espace de transmission et de partage. Pour le premier événement culturel de l'association, du 5 au 7 mai 2023, ARAOc invitait l'une de ses membres, l'artiste May Kao LYBLIAMAY à présenter sa dernière série d'aquarelles, pour l'exposition Les eaux dormantes et un premier atelier de découverte de cette technique, avec des participants enthousiastes prêts à recommencer.

ARAOc, c'est aussi des moments musicaux. Dans le cadre des Journées du Patrimoine, plusieurs chanteurs parmi nos membres ont eu le plaisir de faire suite à la conférence de Madame Dugué-Boyer, qui retraçait l'aventure de la basilique de Ceignac et de ses vitraux. L'ensemble Vox Vinola a proposé un voyage musical commenté, à travers diverses pièces de musique sacrée issues de manuscrits datant du XII au XIVE siècle.

ARAOc, c'est également un mélange d'univers de création. 2023 voit naître l'événement «l'automne avec ARAOc». Il se présente autour de la nature et en deux temps :

- Une exposition de jeunes artistes pluridisciplinaires vous attendra du 2 au 5 novembre entre 10h et 18h, à La Caminade.

Étudiants de 3e année à l'École Nationale Supérieure des Arts de Bourges, Gwen Colas, Sidonie Lardé et Ysaline Alcaraz présenteront quelques-unes de leurs œuvres (céramiques, photographies, vidéos, textile...)

- Le 25 novembre, May Kao LYBLIAMAY vous accueillera (sur réservation) pour son second atelier annuel d'aquarelle, à la salle de Naves. Elle propose cette fois-ci des sujets autour de l'automne.

Contacts : asso.araoc@gmail.com

07 84 54 23 57 / 07 84 54 22 64

Instagram : Ara\_oc\_ Facebook : ARAOc-association pour le rayonnement des Arts-Occitanie

### Nouveaux horaires de la mairie

	Matin	Après midi
Lundi	08h45 / 12h30	14h / 17h15
Mardi	08h45 / 12h30	14h / 17h15
Mercredi	08h45 / 12h00	Fermé
Jeudi	08h45 / 12h30	Fermé
Vendredi	08h45 / 12h30	Fermé

## Jeux

Félicitations au gagnant du précédent numéro :

Maël THERON, il a bien découvert que la photo a été prise de l'avenue du Ségala un peu plus bas que l'impasse du Camp Grand en direction de Manhac.





Très prochainement nous souhaitons revisiter notre site internet, avec l'aide du Smica. À cet effet, nous avons besoin de votre participation, pour le rendre le plus agréable possible. Pour cela nous avons imaginé un concours photo dont le thème retenu est : **environnement et patrimoine de notre commune.**



## Règlement

### Article 1 : Catégories :

Ce concours est ouvert à tout photographe individuel, amateur dans la limite de 2 photos par participant.

### Article 2 : Le dépôt et inscription

Le participant devra déposer les clichés en format numérique - 4,0 Mo maximum en jpg (format jpg seulement) par mail à [mairie@manhac.fr](mailto:mairie@manhac.fr)  
 Merci de renommer vos fichiers comme suit : Lieu de prise de vue - Date - Nom - Prénom  
 Les photos devront être réceptionnées au plus tard le lundi 15 janvier 2024.

### Article 3 : Le jury

Les photos développées par les soins de la Mairie seront exposées à l'espace associatif la Caminade et appréciées lors des passages du public. Chaque votant remettra un coupon dans une urne avec le numéro de la photo choisie.

### Article 4 : Les prix

10 photos seront sélectionnées, les 3 premiers prix de chaque catégorie jeune et adulte seront récompensés.

### Article 5 : Propriété

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte partielle ou totale des données numériques ou de l'annulation de ce concours si les circonstances l'imposaient. Ils déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation. La participation à ce concours ne peut donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière. Les participants acceptent de montrer leurs photos durant toute la période afin qu'elles décorent l'espace culturel de la médiathèque. Ils disposent d'un droit de retrait ou de rectification concernant leurs données personnelles. En participant à ce concours, le photographe déclare être l'auteur de la photographie présentée, accepter et respecter sans réserve le présent règlement. Il certifie avoir obtenu l'autorisation de diffusion des personnes identifiables sur la photo.

### Article 6 : Droits d'image

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs d'utiliser les photos à leur volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques ou de les diffuser sur les supports outils de communication.

Le concurrent accepte le présent règlement.

*à vos appareils !*

## Informations utiles



Proche de chez vous pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien



### Quelles démarches ?

2 AGENTS FORMÉS EN CONTACT AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX ET LOCAUX

SERVICE GRATUIT

ACCÈS NUMÉRIQUE

PROCHE DE CHEZ VOUS



**FAMILLE** : faire une demande d'allocation : familiale, prime d'activité, de logement, renouvellement RSA, ...



**LOGEMENT et ÉNERGIES** : dossier de demande de logements sociaux, chèque énergie, ...



**SOCIAL et SANTÉ** : créer son compte AMELI, imprimer une attestation de droit, faire une demande de complémentaire santé solidaire...



**FINANCES PUBLIQUES** : déclaration d'impôts, taxe habitation, taxe foncière, prélèvement à la source, paiement des amendes, ...



**RETRAITE** : mettre à jour votre relevé carrière, accompagnement pour votre dossier retraite et de complémentaire, prise de rendez-vous avec un conseiller CARSAT ou MSA, ...



**ACCÈS AU DROIT** : mise en relation avec un professionnel du droit, aide pour une demande d'aide juridictionnelle, ...



**EMPLOI** : création de votre compte Pôle Emploi, actualisation, rédaction d'un CV...



**TITRE SECURISÉ** : pré-demande de la carte d'identité, carte grise, permis de conduire, ...

### Équipements bureautiques à votre disposition :



**POUR** : télécharger des documents, vous aider à la rédaction de courriers, dans la constitution d'un dossier, imprimer ou scanner des documents, ...

## FRANCE SERVICES ITINÉRANTE DU PAYS SÉGALI

Commune	Lieu	Jour - Horaire
Colombiès	<b>Bibliothèque</b> 141 rue de la Mairie	Lundi : 9h15 - 12h
Naucelle	<b>Centre Social et Culturel du Pays Ségali</b> 35 avenue de la gare	Mardi 9h - 12h / 13h15 - 16h45
Ceignac	<b>Médiathèque</b> 425 avenue de la Basilique	Mercredi : 9h30 - 12h
Baraqueville	<b>Centre Social et Culturel du Pays Ségali</b> 156 avenue du centre	Lundi et Mercredi : 13h15 - 17h Jeudi : 9h15 - 12h / 13h - 16h45 Vendredi : 9h - 12h
Moyrazès	<b>Mairie</b> Place Gilbert Sériès	Jeudi : 9h15 - 12h
Cassagnes - Bégonhès	<b>Pôle Multiservices (1er étage)</b> 22 avenue de Lodève	Vendredi : 9h30 - 12h

Renseignements et prise de rendez-vous : 05.65.72.29.19 - [franceservices@cscps.fr](mailto:franceservices@cscps.fr)

France Services Itinérante du Pays Ségali		
	Prise de rendez-vous	Contact pour suivi de dossier
☎	05.65.72.29.19	Éva : 07.50.64.91.78 Vanessa : 07.56.21.92.76
@	<a href="mailto:accueil@cscps.fr">accueil@cscps.fr</a>	<a href="mailto:franceservices@cscps.fr">franceservices@cscps.fr</a>



CONFÉRENCE

## GRAMOND - Salle des fêtes Jeudi 16 novembre - 20h

Entrée gratuite

### L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE : QUELS ENJEUX POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

**Sophie Devienne, professeure en Agriculture comparée et Développement agricole à AgroParisTech. Membre de l'Académie d'Agriculture de France. Présidente de l'Observatoire de formation des prix et des marges alimentaires.**

Spécialiste des conditions et modalités du développement agricole dans différents pays du Nord et du Sud, des transformations de l'agriculture française et de la transition agroécologique, Sophie Devienne est invitée cet automne par le groupe de travail **Ségala Vivant, Ségala Paysans**. Informée des études locales et de la démarche de sensibilisation amorcée depuis le printemps 2022 par le groupe de travail réunissant le **Centre Social et Culturel, la commission agricole de Pays Ségali Communauté, la MSA, l'ADDEAR, la Chambre d'Agriculture et le groupe de Camboulazet**, elle présentera lors de cette soirée ses travaux d'études et questionnera avec les publics les leviers pour faciliter les transmissions et le développement de l'agriculture et de l'élevage sur le Pays Ségali.

**La conférence sera suivie d'un temps d'échanges et de convivialité.**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

: 06.65.72.29.19 - [accueil@cscps.fr](mailto:accueil@cscps.fr)







Centre  
Social et Culturel  
du Pays Ségali



## SPECTACLE

# NAUCELLE - Salle des fêtes Jeudi 7 décembre - 20h30

8€ / 5€ adhérents CSCPS  
Réservation conseillée

# TANT QU'IL Y AURA DES BREBIS


*Compagnie de la Dernière Baleine*

Après le spectacle **Vacarmes** accueillie l'automne dernier et l'exposition estivale **Visages du Ségala Paysans** visible tout au long de l'été sur les murs de 4 villages du territoire, cette nouvelle soirée théâtre nous immerge dans l'agriculture contemporaine en mettant l'accent cette année sur les gestes de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Le spectacle : Comme les tondeurs passent de ferme en ferme, deux acteurs sont passés chez les tondeurs recueillir des témoignages. Au fil de ces portraits, le théâtre et la danse déploient un matériau documentaire vers la rêverie, à partir des gestes techniques de la tonte, d'échappées de moutons, et de tentatives de dire, à travers un métier, une place dans le monde.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS** : 05.65.72.29.19 - [accueil@cscps.fr](mailto:accueil@cscps.fr)

## Invitation



Monsieur Bernard CALMELS  
Maire de Manhac  
Les Membres du Conseil Municipal

# COMMEMORATION ARMISTICE

Ont le plaisir de vous inviter à la Commémoration de l'Armistice qui aura  
lieu devant le monument aux Morts pour la France

Le samedi 11 novembre 2023 à 11h00

Place de la mairie  
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur vous sera offert.

**Bonne lecture  
à tous  
A Bientôt**



Manhac